

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Décembre 2021

264x21

RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N° 243x19

Par délibération n°243x19, en date du 21 novembre 2019, le Conseil Municipal a approuvé la cession de la parcelle cadastrée AV 694, d'une superficie de 774m², sise Avenue François Mitterrand, pour un montant de 181 000€, au profit de la SCI Espace Kiné.

Cette délibération autorisait Le Maire à signer tout acte relatif à la vente.

Du fait de l'application du porter à connaissance du périmètre de protection du Canal de Marseille, approuvé en décembre 2020, le bien ne sera pas vendu, aucune construction ne pouvant y être érigée.

Dans ce contexte, il convient de retirer la délibération n°243x19 du 21 novembre 2019.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de retirer la délibération n°243x19 du 21 novembre 2019

– SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 10 Décembre 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI